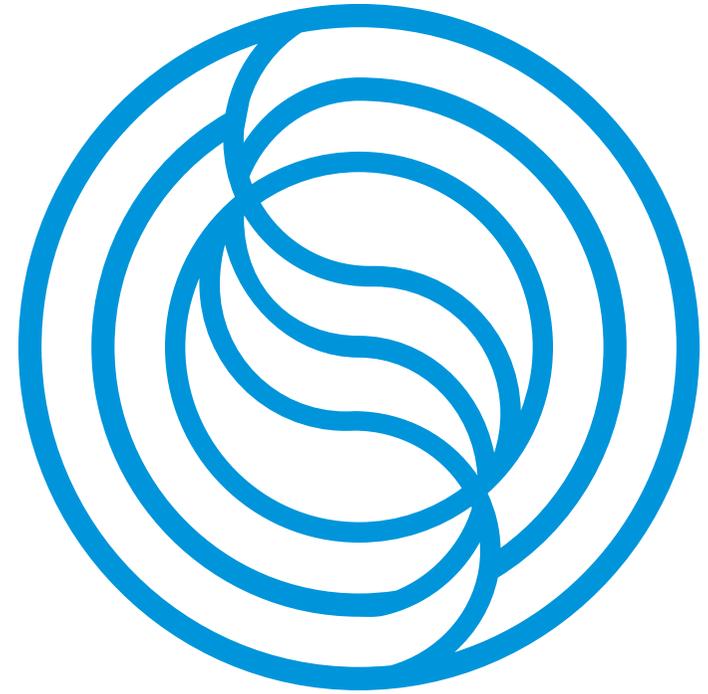


# Nos propositions pour contribuer à l'essor de l'économie française

En vue de l'élection présidentielle  
et des élections législatives de 2022

 Fédération  
Syntec



**Nos propositions pour contribuer  
à l'essor de l'économie française**  
En vue de l'élection présidentielle  
et des élections législatives de 2022

# Penser la transformation

Notre pays a connu au cours des dernières décennies une transformation radicale de son marché du travail, de la structure de ses emplois et de la nature même de ces derniers. Cette transformation a pris une ampleur majeure en un temps soudain, au cours des deux dernières années marquées par une crise en tous points exceptionnelle.

Pour qu'il se relève en restant compétitif, et que de ces dernières années de crise naissent des enseignements pérennes pour notre économie et ceux qui la portent, la Fédération Syntec

souhaite partager avec les candidats à la présidence de la République et à la représentation nationale quelques mesures clés, à même de soutenir un cap économique ambitieux pour la prochaine mandature.

Principale organisation représentative de la branche professionnelle des bureaux d'études, la Fédération Syntec représente ainsi plus d'un million de salariés, répartis dans 80 000 entreprises, dans les domaines du Numérique, de l'Ingénierie, du Conseil, de l'Événementiel et de la Formation professionnelle.

Ces métiers comptent aujourd'hui pour près de 8% du PIB national et contribuent à créer plus de 60 000 emplois nets chaque année. Un ordre de grandeur amené à croître fortement ces prochaines années car les besoins

**Face à l'inédit, le pays a tenu. Dans l'urgence, il s'est adapté.**

## CHIFFRES CLÉS

× 2  
En 30 ans, l'emploi qualifié a doublé

  
1/4  
des actifs sont cadres

existent dans les entreprises. Seulement, le nombre de recrues potentielles est limité car le nombre d'ingénieurs et d'experts formés a atteint un plafond.

**Là est le premier grand enjeu économique pour l'emploi de demain dans nos secteurs : élargir le vivier des talents, en actionnant différents leviers pour renforcer drastiquement la formation :**

- Permettre l'essor de la formation continue, afin de lui faire une place tout au long de la vie.
- Mieux orienter l'enseignement supérieur vers les filières scientifiques et techniques.
- Remettre la science au cœur de l'enseignement, via des cursus communs et novateurs.
- Favoriser l'attractivité de la filière, pour contribuer à la mixité sociale et la mixité en termes de genres.

L'emploi qualifié, noyau dur de nos secteurs d'activité, a vu son poids doubler en 30 ans dans le vivier d'emplois total en France. Un actif sur quatre est dorénavant un cadre. Cette croissance en volume, accompagnée d'une montée ininterrompue en compétences, s'est doublée d'une mutation du contenu de l'emploi dit « qualifié ». Cette mutation est totalement perceptible aujourd'hui, révélée aux yeux de tous par la crise sanitaire. Ces métiers sont en première ligne pour percevoir les évolutions à mener, s'y adapter et accompagner les entreprises des autres secteurs économiques dans leur transformation. La balance coût / avantages de leur contribution réelle à l'économie du pays est fiscalement très nettement en faveur de l'État. **Assurer la compétitivité de ces emplois et sécuriser leur exercice, telles sont les composantes du deuxième axe de mesures.**

La crise de la Covid-19 a mis en lumière la dépendance de pans entiers de l'économie aux importations. Elle a légitimement replacé au centre des préoccupations politiques et économiques les enjeux majeurs de la souveraineté dans des domaines stratégiques, et donc les besoins de réindustrialisation. Ce repositionnement de notre appareil productif va entraîner un besoin d'emplois qualifiés important.

Loin de s'opposer, industrie et services à haute valeur ajoutée sont étroitement liés et peuvent œuvrer de concert pour façonner la redynamisation de nos territoires, bâtir l'économie décarbonée de demain et penser les transitions économiques à venir. **C'est pour cette raison que la Fédération Syntec entend promouvoir, comme troisième axe de propositions, la nécessité d'allier nos compétences pour réussir la réindustrialisation du pays.**

Au printemps 2022, notre pays sera amené à choisir une majorité qui aura la charge de définir une ambition et un agenda pour notre pays en vue de redresser la France après une crise inédite. La Fédération Syntec est intimement convaincue que les talents des emplois qualifiés de notre pays constitueront la clé de voûte d'un redémarrage économique performant. Au même titre que nos métiers sont pleinement engagés pour la réussite de notre pays.

**Des métiers résolument d'avenir, pour construire l'avenir.**

# La Fédération Syntec

## CHIFFRES CLÉS

**+ 1 million**  
de salariés



**80 000**  
entreprises du Numérique  
de l'Ingénierie, du Conseil,  
de l'Événementiel et de  
la Formation professionnelle

**+ 8%**  
PIB national



**+ 60 000**  
emplois créés  
sur un an



**120 milliards**  
de chiffre d'affaire

### Les cinq syndicats professionnels

#### NUMEUM

Organisation professionnelle des entreprises de services du numérique, des éditeurs de logiciels, des plateformes et des sociétés d'ingénierie et de conseil en technologies

#### UNIMEV

Union française des métiers de l'événement, unique organisation professionnelle représentative de l'ensemble des acteurs de la rencontre professionnelle

#### SYNTEC CONSEIL

Organisation professionnelle représentant l'ensemble des métiers du conseil en France

#### LES ACTEURS DE LA COMPÉTENCE

Organisation professionnelle représentative du secteur de la formation professionnelle et des compétences

#### SYNTEC-INGÉNIERIE

Fédération professionnelle de l'ingénierie

La Fédération Syntec est la principale organisation représentative de la branche professionnelle des bureaux d'études, qui compte plus d'un million de salariés répartis dans 80 000 entreprises, crée plus de 60 000 emplois annuellement et participe à hauteur de 8% au PIB national.

Présidée par Laurent Giovachini, DGA de Sopra Steria, la Fédération allie cinq syndicats professionnels : Numeum, Syntec-Ingénierie, Syntec Conseil, Unimev et Les Acteurs de la Compétence.

**Si ses membres confient en synergie la valorisation et la défense d'enjeux communs à la Fédération, qui les porte au nom du collectif, ils font par ailleurs valoir en pleine indépendance leurs propositions spécifiques et sectorielles en vue des échéances électorales à venir.**

**Nos propositions**

# Pour élargir le vivier des talents

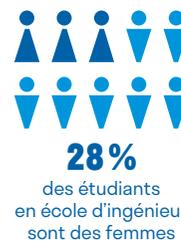
Depuis de nombreuses années, les entreprises françaises expriment de très importantes difficultés pour trouver les profils de cadres adaptés aux postes à pourvoir. Les causes de ces difficultés sont à la fois quantitatives et qualitatives : faible nombre de candidatures et décalage entre le profil des candidats, leurs compétences techniques et comportementales, leur niveau d'expérience.

Il est plus qu'alarmant de constater que l'enquête TIMSS (Trends in Mathematics and Science Study) de 2019 situe la France au 22<sup>e</sup> rang en mathématiques et au 21<sup>e</sup> rang en sciences pour les élèves en classe de 4<sup>e</sup>. L'enquête PIAAC (*Programme for the International Assessment of Adult Competencies*) de 2016 nous situe au 21<sup>e</sup> rang. Le nombre total de doctorants ne cesse de diminuer

en France : de 81 243 en 2009 à 71 159 en 2019, soit une baisse supérieure à -14% en 10 ans. Par ailleurs, le nombre de jeunes quittant l'enseignement supérieur sans diplôme reste très significatif, alors qu'il régresse ailleurs, notamment en Allemagne. Dans le domaine scientifique, la part des diplômés est très inférieure aux besoins. Il est également significatif que 45% des jeunes Allemands suivent des formations scientifiques contre 20% en France avec, en outre, une trop faible proportion de filles.

Les compétences seront le nerf de la guerre économique. Dans une économie mondialisée où l'innovation est au cœur de la compétitivité, former des élèves, des étudiants et des salariés aux technologies de demain constitue un enjeu essentiel. Pour réaliser cette ambition, la Fédération Syntec estime que des investissements majeurs doivent

## CHIFFRES CLÉS



être fléchés en faveur de l'éducation et de la formation. Le renforcement des filières de formation à nos différents métiers, comme son attractivité envers des publics plus larges, notamment les femmes, permettront assurément de faire grandir le vivier des talents.

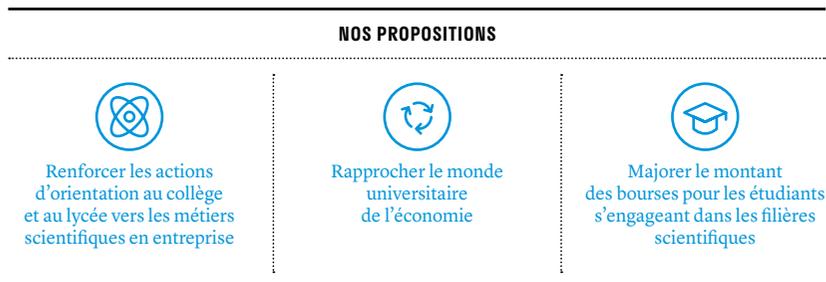
Pour ce faire, la Fédération considère que la **formation initiale doit donner les bases de la formation tout au long de la vie.**

### PROPOSITION 1 Faire de l'école un lieu de formation initiale en prise avec le réel

→ **Renforcer les actions d'orientation au collège et au lycée vers les métiers scientifiques en entreprise :** féminisation des cursus, optimisation des 54h d'orientation au lycée, stages de 3<sup>e</sup>, visites d'entreprises, etc.

→ **Favoriser la culture digitale dans l'enseignement primaire et secondaire :** un plan École numérique pour obtenir 100% de maîtrise du digital en fin de 3<sup>e</sup>.

→ **Faire évoluer la réforme du lycée** afin de favoriser une augmentation des heures d'enseignement en mathématiques et en technologies, qui ont diminué respectivement de 18% et 27% entre 2018 et 2020 (-18,2% d'heures d'enseignement en mathématiques et -27,4% en technologies en 2020 par rapport à 2018).

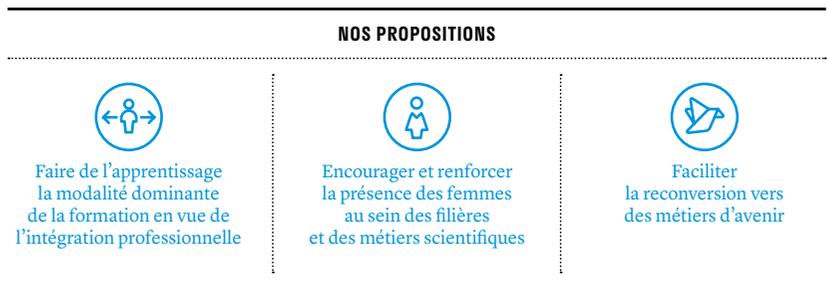
**PROPOSITION 2****Concevoir l'enseignement supérieur comme la porte d'entrée vers des métiers d'avenir****→ Faire de l'alternance la modalité dominante de la formation en vue de l'intégration professionnelle.**

Cela afin de faciliter l'insertion professionnelle à l'issue des études (développement de *soft skills* et de *hard skills*), en actionnant deux leviers :

- La revalorisation des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage dans l'enseignement supérieur.
- La maîtrise de la fixation des coûts-contrats par les entreprises en fonction de priorités à définir par les branches professionnelles.
- **Encourager et renforcer la présence des femmes au sein des filières et des métiers scientifiques**, en incitant le développement des réseaux de femmes ingénieures et scientifiques,

en aidant les entreprises et centres de recherche à développer le mentorat, en permettant aux branches professionnelles d'accroître les niveaux de prise en charge des contrats d'alternance pour les formations scientifiques et techniques qui atteignent des objectifs définis en matière de féminisation.

- Rapprocher le monde universitaire de l'économie : choisir au sein du monde économique 50 % des membres des Conseils d'administration et comités d'orientation stratégique des universités à dominante scientifique, sanctuariser le rôle et l'indépendance de la Commission des titres d'ingénieur.
- **Favoriser les filières scientifiques en majorant le montant des bourses des étudiants qui s'y engagent**, et en supprimant le critère d'âge pour l'octroi d'une bourse, dans le cadre d'une inscription menant à l'obtention d'un diplôme de ces filières.

**PROPOSITION 3****Encourager la formation tout au long de la vie professionnelle**

Pour permettre l'adaptation et la montée en compétences dans les activités scientifiques et techniques en forte mutation :

- Favoriser une politique de certification professionnelle agile et réactive aux évolutions des métiers (procédures d'enregistrement aux Répertoires nationaux, ouverture du CPF à des formations non certifiantes, etc).
- Mettre en œuvre des **incitations fiscales** (crédit d'impôt) et faciliter le co-investissement (via le CPF notamment) pour encourager l'investissement des entreprises, et notamment des PME, dans les compétences.
- Inciter les salariés à se qualifier davantage en **neutralisant, en cas d'augmentation liée à un changement de grille, le montant**

**des charges sociales, pour offrir une augmentation plus substantielle de la rémunération nette.**

→ Développer la "formation des formateurs" pour répondre aux besoins en formation des emplois hautement qualifiés.

**PROPOSITION 4****Faciliter et accompagner la reconversion vers des métiers d'avenir**

- Faciliter l'accès au dispositif Pro A – principal dispositif à la main de l'entreprise destiné à la reconversion des salariés – en le rendant éligible à tous les niveaux de diplômes, et sans durée minimum de formation.
- Réviser les critères d'éligibilité du CPF Transition, quel que soit le niveau de diplôme.

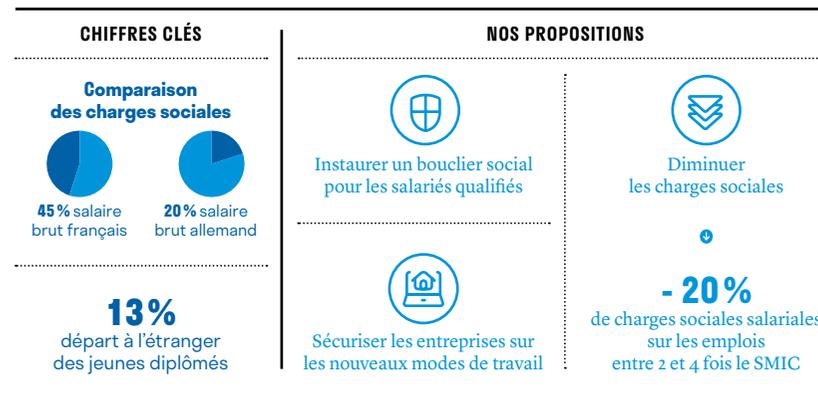
# Pour sécuriser la compétitivité des emplois qualifiés

Les créations d'emplois dans la branche représentent plus de 60 000 postes nets par an. Cette dynamique qui ne tend qu'à s'amplifier est entravée par de nombreux freins qui contribuent à fragiliser l'économie française dans un contexte de concurrence généralisée.

Ainsi, les charges sociales (patronales + salariales) représentent 45% du salaire brut en moyenne en France, contre 20% en Allemagne où celles-ci sont plafonnées. Si la France n'apparaît pas complètement distancée en matière de coût des emplois qualifiés pour les employeurs, la part de revenu disponible après impôt pour les emplois qualifiés décroît rapidement avec le niveau de rémunération sous l'effet des charges sociales et de l'impôt sur le revenu. Cette situation se traduit par des pertes

d'opportunités pour l'emploi qualifié en France, comme en témoigne le départ important de jeunes diplômés à l'étranger en début de carrière : 13% des diplômés de grandes écoles quittent la France pour exercer leur premier emploi à l'étranger. La fuite des cerveaux, dans une économie de la connaissance, pénalise durablement les perspectives de croissance.

Face à ces enjeux – et au regard de la contribution majeure de nos métiers à la compétitivité de l'économie française – il revient à l'État d'assurer un cadre fonctionnel pertinent, efficient et attractif pour garantir le développement de carrières permettant de répondre aux besoins de main-d'œuvre pour le pays.



## PROPOSITION 5

### Assurer la compétitivité de l'emploi qualifié

- **Instaurer un bouclier social pour les salariés qualifiés**, en équilibrant les curseurs redistribution / assurantiel dans toutes les réformes à venir afin de préserver l'adhésion des salariés qualifiés aux systèmes de protection sociale en place.
- Baisser de 20% les charges sociales salariales sur les emplois entre 2 et 4 fois le SMIC afin de redonner du pouvoir d'achat aux catégories de salariés qui sont au cœur de la dynamique de l'économie française.
- Développer l'actionnariat salarié.
- Permettre à tout salarié qui perd son emploi d'entrer directement dans un processus de formation, afin de limiter les temps de latence entre la perte d'emploi et une reprise d'activité.

## PROPOSITION 6

### Adapter le code du travail aux nouvelles pratiques du travail

Dans un contexte de généralisation du télétravail et de croissance du *freelancing*, sécuriser les entreprises sur les aspects les plus problématiques de ces nouveaux modes d'organisation du travail (contrôle du temps de travail, obligations en matière de sécurité au domicile du télétravailleur, statut des indépendants, frais de transport travail – domicile, etc).

# Pour réussir la réindustrialisation du pays

La crise sanitaire et la rupture des chaînes d'approvisionnement ont rendu patent le recul de notre souveraineté industrielle et souligné la nécessité pour la France de se doter d'une stratégie industrielle pensée sur le long terme. La réindustrialisation de la France doit être conduite avec les acteurs de la croissance d'aujourd'hui, afin de capitaliser sur nos avantages comparatifs et cibler les secteurs porteurs.

La Fédération Syntec est pleinement convaincue que les métiers de service à haute valeur ajoutée tels que les métiers du conseil, sont indispensables à la performance de la réindustrialisation de notre pays. On estime couramment que 25% des entreprises dites « industrielles » (à l'instar d'EDF par exemple) produisent plus de services que de biens, tendance

qui se voit renforcée sous l'effet de la numérisation. À ce titre, ces métiers doivent bénéficier des politiques publiques (notamment financières et fiscales) en faveur de la réindustrialisation.

**PROPOSITION 7**  
**Favoriser les synergies entre industrie et services à haute valeur ajoutée au bénéfice du pays**  
 → Intégrer les secteurs d'activité des métiers de services à haute valeur ajoutée dans les Comités Stratégiques de Filière (CSF) du Conseil National de l'Industrie (CNI).  
 → Élargir l'éligibilité des allègements fiscaux octroyés aux entreprises industrielles (baisses de l'IS, baisse des impôts de production et de la CFE) et aux entreprises de Conseil à haute valeur ajoutée intervenant dans le champ industriel.

CHIFFRES CLÉS	NOS PROPOSITIONS	
<p><b>25%</b> des entreprises industrielles produisent plus de services que de biens</p>	<p> Favoriser les synergies entre industrie et services à haute valeur ajoutée</p>	<p> Faire émerger de nouveaux bassins d'emploi</p>

→ **Augmenter le taux d'économie d'impôts du CIR de 30 à 50 % sur les thématiques directement en lien avec les transitions numériques et environnementales**, qui constituent deux axes stratégiques de développement économique et industriel.  
 → S'appuyer sur les expertises de nos métiers pour viser une réindustrialisation qui soit la plus décarbonée possible : industrie 4.0, conception et isolation des bâtiments industriels, etc.

**PROPOSITION 8**  
**Travailler de concert avec les pouvoirs publics locaux pour faire émerger de nouveaux bassins d'emploi propices à une réindustrialisation**  
 → Travailler avec les pouvoirs publics locaux à la modélisation de nouveaux bassins d'emploi,

nos métiers de services étant l'un des maillons essentiels à une stratégie de réindustrialisation des territoires.  
 → **Favoriser une plus grande complémentarité d'actions entre les structures satellitaires des collectivités territoriales** (sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales...) et les entreprises privées (ingénierie, numérique...) au service du développement des territoires.

**FÉDÉRATION SYNTEC**

148, boulevard Haussmann

75008 Paris

[www.syntec.fr](http://www.syntec.fr)

☎ 01 44 30 49 00

✉ [contact@syntec.fr](mailto:contact@syntec.fr)

🐦 @FSyntec

Laurent Giovachini

Président

Matthieu Rosy

Délégué général

✉ [matthieu.rosy@syntec.fr](mailto:matthieu.rosy@syntec.fr)

Godefroy Daubin

Délégué affaires publiques

✉ [godefroy.daubin@syntec.fr](mailto:godefroy.daubin@syntec.fr)

**DESIGN GRAPHIQUE**

Atelier Marge Design

**IMPRESSION**

Média Graphic

Février 2022 sur

Arena White smooth

140 gr

